

LE  
SYNDICAT  
UTILE !

# Du + sur la paie de novembre ?

LE  
SYNDICAT  
UTILE !

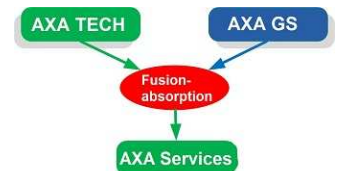
C'est grâce à l'  !

Le salarié ayant acquis le droit de prendre des jours de congés perçoit une indemnité de congé payés. Cette indemnité est calculée de 2 manières et c'est le montant le plus avantageux pour le salarié qui doit être versé. Ce fut le cas cette année (sur la fiche de paie du mois de juillet → 4434 | INDEMNITE CP AU 1/10E), mais pas les années précédentes, c'est la raison pour laquelle l'UDPA-UNSA a réclamé (aux DP du mois d'août) un rattrapage sur 3 ans. (Voir notre tract du mois d'octobre)

**C'est cette régularisation qui vous a été versée en novembre !**



## ONE AXA IT : Global



Le 16 novembre, les directions d'AXA Tech et d'AXA GS ont présenté aux instances représentatives du personnel un « point d'étape » sur ONE AXA IT.

Les élus ont pu prendre connaissance de l'organisation prévue début 2018 dans le cadre de la fusion/absorption d'AXA GS par AXA Tech et des étapes envisagées quant à l'organisation globale cible pour l'informatique :

- La nouvelle structure juridique issue de la fusion prendra le nom d'**AXA Services au 1<sup>er</sup> janvier 2018** (1 entité par pays)
- Dirk Marzluf dirigera cette nouvelle structure et a d'ores et déjà annoncé quelques changements au sein des équipes de Direction, comme le départ d'AXA GS de Karim Bouchema et son remplacement par André Vanden Camp.
- Plusieurs études débiteront en janvier prochain avec pour objectifs de définir l'organisation globale de l'informatique et les interactions avec les clients (Opcos), ainsi qu'une étude dédiée à l'environnement de travail.
- Les premiers résultats des études concernant l'organisation cible (orientée « produits ») pour AXA Services devraient être communiqués au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

Aux C.E d'AXA TECH et d'AXA GS du 16 novembre, ainsi que le 22 novembre au Comité européen, Astrid STANGE, récemment nommée au Comité de Direction d'AXA en tant que Directrice des opérations, a partagé un premier aperçu et sa vision du périmètre qui est le sien : « Opérations groupe ».

Pour supporter AXA dans sa transformation, la réalisation de ses objectifs, et répondre au mieux aux besoins et attentes des clients, Madame Stange a identifié plusieurs « missions » pour son département basées sur « **l'innovation** » (IT, Data, achats) et « **l'exécution** » (Sécurité, gestion des grands projets, services partagés globaux).

Sans remettre en cause, au contraire, tout le travail réalisé depuis fin 2016 dans le cadre de « ONE AXA IT » et certains « principes » déjà définis (global/local(proximité), agilité, cloud, API...), Astrid Stange a confirmé la nécessité d'une fusion entre AXA Tech et AXA GS, en indiquant que la transformation à venir s'effectuerait sur un rythme moins soutenu que celui envisagé il y a encore quelques mois.

Elle a également confirmé que sa stratégie pour l'évolution de l'IT n'incluait pas de plan d'externalisation de l'activité sous la forme d'une session à un acteur d'infogérance.

Pour l'UDPA-UNSA, l'arrivée de Madame Stange et la communication par le Groupe des premiers éléments du projet « Ahead » (simplification du modèle opérationnel et de la gouvernance AXA) ont eu au moins le mérite de débloquer et d'éclaircir une situation jusque-là plutôt confuse.

Si l'organisation prévue début 2018 pour AXA Services a vocation à évoluer en cours d'année (suite aux nouvelles études lancées) et que bien des éléments restent encore en suspens (conséquences sociales du futur modèle opérationnel IT, objectifs financiers et de réduction de coûts, « orientations stratégiques » d'AXA Services...), nous considérons que les travaux de réorganisation de nos activités pourront s'effectuer désormais dans de meilleures conditions.

**L'UDPA-UNSA continuera bien entendu d'en suivre l'évolution, vous en informera, et jouera pleinement son rôle !**

# ONE AXA IT : proximité

## Avis UDPA-UNSA au C.E sur le projet de transfert d'activités de proximité depuis AXA Technology Services vers la DSI AXA France.

Pour l'UDPA-UNSA, le projet présenté va dans le sens des informations communiquées depuis fin 2016 sur l'évolution du modèle opérationnel de l'informatique AXA et traduit la volonté de la direction de dissocier global et local (la proximité), avec le concept d'« agilité » et ses principes comme mode de fonctionnement.

146 salariés AXA Tech sont concernés par ce projet :

134 dans le cadre d'un transfert des contrats de travail,

12 auxquels il sera demandé de signer une convention de transfert du contrat de travail.

Pour les premiers, des négociations s'ouvriront chez AXA France pour harmoniser les statuts collectifs.

Ce transfert de personnel s'effectuant entre 2 entreprises du groupe AXA appartenant au périmètre de la Représentation Syndicale de Groupe (RSG), nous considérons cela comme plutôt rassurant car les éventuels écarts pouvant exister, quand ils existent, ne devraient pas être trop importants, parfois même en faveur des salariés d'ATS transférés.

De plus, les organisations syndicales présentes au sein d'AXA Tech le sont aussi chez AXA France, ce qui devrait faciliter l'harmonisation des statuts collectifs et l'accompagnement des salariés.

Pour les seconds, ils adhéreront au statut collectif d'AXA France à la date de leur transfert.

L'UDPA-UNSA voit plutôt d'un bon œil ce projet et n'a pas d'opposition de principe.

Des interrogations demeurent néanmoins :

- Sur le fonctionnement réel des tribus et autres « features team », autrement dit des nouvelles équipes instaurées par l'organisation cible présentée pour la DSI AXA France mêlant salariés d'AXA France et d'AXA Tech ;
- Sur certains aspects technologiques et notamment l'utilisation d'outils parfois différents dans les 2 entreprises ;
- Sur le rapprochement physique des salariés d'ATS et d'AXA France ;
- Sur le site qui sera choisi pour accueillir les salariés de l'édition non concernés par le projet de transfert vers XEROX.

L'UDPA-UNSA prends acte de ce projet.

La Direction a annoncé au C.E du 27/11 que le transfert des salariés d'ATS vers AXA France sera effectif à compter de mars 2018.

<b>Tendances de l'intéressement ATS au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017</b>	<b>Pondération</b>	<b>Niveau d'objectif</b>	<b>Valeur de l'indicateur au 3<sup>ème</sup> trimestre</b>	<b>Tendance au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017</b>
<b>Indicateur financier d'évolution des coûts AXA Tech et d'équilibre des résultats</b>	<b>35 %</b>	<b>100 %</b>	<b>105</b>	<b>105 %</b> ↗
<b>Indicateur OTOBOS : indicateur de « conformité » des projets (délais, budget, spécifications)</b>	<b>20 %</b>	<b>100 %</b>	<b>96</b>	<b>96 %</b> ↘
<b>Indicateur de respect des engagements de disponibilité des applications majeures</b>	<b>25 %</b>	<b>&gt; = 99,9 %</b>	<b>99,91</b>	<b>100 %</b> ↗
<b>Indicateur relatif à la sécurité informatique dans l'entreprise et à la formation « conformité »</b>	<b>10 %</b>	<b>100 %</b>	<b>92,50</b>	<b>92,50 %</b> ↘
<b>Indicateur relatif à la formation professionnelle</b>	<b>5 %</b>	<b>50 %</b>	<b>54</b>	<b>100 %</b> ↗
<b>Indicateur de mesure quantitative et qualitative de recyclage des déchets</b>	<b>5 %</b>	<b>Résultat en fin d'année</b>		

Au vu des résultats obtenus au 3<sup>ème</sup> trimestre, c'est bien parti pour l'intéressement, même si certains indicateurs peuvent encore progresser : la formation sur la conformité (« conformité ») par exemple qui a été suivie par **58 %** du personnel en CDI, alors que l'objectif pour 2017 est fixé à **70 %**.



**Data Privacy Awareness Course**

Cours en ligne · Learning@AXA · 45 minutes

★★★★★ (3996)



**Des critères amenés à évoluer :** En raison de la fusion avec AXA GS début 2018, de la « proximité » visant à transférer chez AXA France certains personnels et activités d'AXA Tech, les critères de l'intéressement seront très certainement revus au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année prochaine.

# Comité d'entreprise d'AXA Tech du 27 novembre 2017 :

## Consultation sur la politique sociale de l'UES AXA Tech

Depuis la loi Rebsamen (de 2015), plusieurs consultations du C.E ont été regroupées au sein d'une seule devant porter sur : l'évolution de l'emploi, les qualifications, le programme pluriannuel de formation, l'apprentissage, les conditions d'accueil en stage, les conditions de travail, les congés et l'aménagement du temps de travail, la durée du travail, l'égalité professionnelle...

La plupart de ces sujets ayant été abordés au cours de l'année, notre organisation a choisi de rendre un avis « condensé » en listant les points positifs et négatifs relevés à partir des informations transmises (pour l'exercice 2016).

Les 	Les 
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les moyens mis sur la formation</li><li>- Les recrutements de jeunes de - de 25 ans</li><li>- Les promotions</li><li>- L'absence d'écart de rémunérations Hommes/Femmes</li><li>- La stabilité de la moyenne d'âge</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La baisse continue des emplois non-cadres</li><li>- La diminution du nombre d'apprentis</li><li>- Le nombre non négligeable de départs pour : démissions, licenciements, ruptures conventionnelles</li><li>- La hausse importante du personnel de Direction</li><li>- Les conditions de travail qui ne s'améliorent pas (travaux hors plages notamment)</li><li>- Les formations uniquement en anglais</li><li>- La baisse du nombre de salariés bénéficiant d'horaires individualisés (temps partiel)</li><li>- La non-atteinte récurrente, au sein d'ATS, du quota de 6 % de personnes handicapées et le montant toujours conséquent de la contribution à verser à L'AGEFIPH</li></ul>

**Nous avons rendu un avis défavorable !**



## Information sur le manuel d'ATS relatif à la notification de la violation de données personnelles :

Dans la continuité de l'information faite aux élus en février sur la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles et sur le programme d'AXA Tech qui y est associé, la Direction est revenue devant l'instance pour présenter un des chantiers mis en route : celui relatif à la notification des violations de données personnelles.

Toujours avec l'intention de se mettre en conformité avec la future réglementation (dont l'entrée en vigueur est prévue pour mai 2018), notre employeur a réalisé un manuel à destination des salariés, manuel visant à leur fournir les « lignes directrices » en cas de découverte d'une possible violation de données à caractère personnel.

Ce manuel (disponible en français) est accessible via l'intranet et précède la réalisation de sessions de formations qui auront lieu en décembre, avant des exercices et des simulations qui se dérouleront au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Compte-tenu de la sensibilité de ce sujet pour AXA Tech et de la nécessaire adaptation de notre entreprise à la future réglementation, l'UDPA-UNSA considère que les initiatives de notre employeur vont dans le bon sens. Ce qui ne nous a pas empêché de réclamer au C.E un vaste plan de communication et de formation à l'endroit de **l'ensemble du personnel !**

## ACCORD CADRE RSG SUR LES SALAIRES :

*(Période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018)*

Les négociations salariales au niveau du Groupe en France (RSG) se sont déroulées durant tout le mois de novembre pour finalement déboucher sur un accord annuel dont voici les principales mesures :

	Accord Groupe (RSG) pour 2017			Accord Groupe (RSG) pour 2018		
	Augmentations générales	Augmentations individuelles	CRV/PPE	Augmentations générales	Augmentations individuelles	CRV/PPE
Non-cadre, cadre non-optant	0,6 %	0,6 %	+ 1,2 %	0,8 %	0,7 %	+ 1,5 %
Cadre classe 5 optant	0,2 % <i>(Plafond à 55 000€)</i>	1 %	+ 1,2 %	0,2 % <i>(Plafond à 56 000€)</i>	1,3 %	+ 1,5 %
Cadre classe 6 et 7 optant	0 %	1,2 %	+ 1,2 %	0 %	1,5 %	+ 1,5 %

### Montants de la prime sur objectifs et du CRV 2018

955 € pour les classes 1 et 2  
1192 € pour les classes 3 et 4

3000 € pour les classes 5  
4620 € pour les classes 6

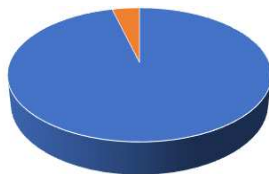
7610 € pour les classes 7

# Commissions de suivi AXA Tech :

## Commission de suivi télétravail

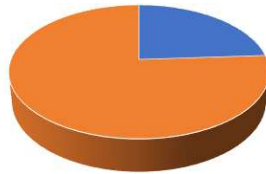
60 % des salariés d'ATS (éligibles) bénéficient du télétravail  
(399 en 2016, 443 en 2017, chiffres d'octobre)

Répartition par statut



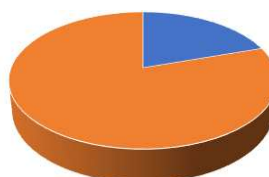
■ Cadre ■ Non-cadre  
96% 4%

Répartition H/F



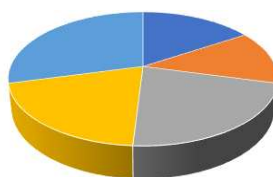
■ Femmes ■ Hommes  
24% 76%

Répartition par formule



■ 1j par semaine ■ 1j par semaine + 2j flex  
20% 80%

Répartition des jours



■ lundi ■ mardi ■ mercredi ■ jeudi ■ vendredi  
16% 13% 22% 20% 29%

## Commission de suivi **QVT** qualité de vie au travail

Durant la commission de suivi qui s'est tenue le 7 novembre, la direction a communiqué ses priorités pour 2018 en matière de prévention du stress et de qualité de vie au travail (QVT) :

- Accompagnement de l'évolution du dispositif d'évaluation de la performance ;
- Droit à la déconnexion ;
- Actions de prévention des risques psychosociaux.

Sans transmettre (comme ce fut le cas lors de cette commission) plus d'informations quant aux actions de prévention qu'elle envisage, ni préciser de quelle manière elle compte traiter les raisons avancées par les salariés pour expliquer la dégradation de leurs conditions de travail : sous-effectif, surcharge de travail, organisation du travail..., la Direction pourra difficilement nous convaincre qu'elle a pris réellement/pleinement conscience des difficultés rencontrées dans l'entreprise...

## CAMPAGNE DE RECUEIL DU BON DE FINANCEMENT SYNDICAL

### Après le 22 décembre, il sera trop tard !

Si vous ne l'avez pas déjà fait, il ne vous reste que peu de temps pour remettre votre bon de financement.

L'UDPA-UNSA, ce sont des questions régulières aux délégués du personnel, de nombreuses remarques et avis exprimés au C.E, une présence assidue dans les instances, des communications fréquentes aux salariés, etc... Aidez-nous à continuer !

### C'est le moment de nous supporter !

## Vos élus et correspondants UDPA-UNSA sur AXA Tech



Franck GRANDMAISON  
[franck.grandmaison@axa-tech.com](mailto:franck.grandmaison@axa-tech.com)  
Téléphone interne : 55 24 79



Christophe DELCROIX  
[christophe.delcroix@axa-tech.com](mailto:christophe.delcroix@axa-tech.com)  
Téléphone interne : 55 28 80



Sylvie LE MEUR  
[sylvie.lemeur@axa-tech.com](mailto:sylvie.lemeur@axa-tech.com)  
Téléphone interne : 55 20 89



Olivier ALTAZIN  
[olivier.altazin@axa-tech.com](mailto:olivier.altazin@axa-tech.com)  
Téléphone interne : 55 25 29



Christophe PAJADON  
[christophe.pajadon@axa-tech.com](mailto:christophe.pajadon@axa-tech.com)  
Téléphone interne : 55 25 04



John LOOCK  
[john.loock@axa-tech.com](mailto:john.loock@axa-tech.com)  
Téléphone interne : 55 24 94



**à noter!** L'UDPA-UNSA a désigné **Christophe DELCROIX** comme **nouveau représentant syndical** de notre organisation au **CHSCT des Collines de l'Arche**.

Jean-Pierre VASSARD (Belbeuf)  
[jeanpierre.vassard@axa-tech.com](mailto:jeanpierre.vassard@axa-tech.com)  
Téléphone interne : 52 72 29

